



Sar hitza

Lan ardatz orokorrek ez badute griña haundirik sortzen, ekintza zehatzagoetan murgiltzeko prest gira. Beraz ideiak baldin badituzue, iharduera eko-

nomiko berrien sortzeko prest bazirezte ez duda gurekin harremanetan sartzeko. Espero dugu #2 Berri Laburren ale zenbaki hunekin batera gogoia piztuko zaizula.

Irakurtze on

A l'heure des réseaux sociaux et du Crowdfunding la façon d'agir et d'interagir avec l'économie a connu une profonde mutation. A l'instar de notre partenaire Eusko Ikaskuntza il nous est demandé de réfléchir à notre positionnement dans l'animation économique d'Iparaldea.

Qu'est-ce qui peut susciter l'envie aux 25-45 ans de rejoindre HEMEN et d'y apporter leur réflexion et leur dynamisme ? Des circuits courts au soutien d'une agriculture paysanne de qualité, de la création récente de coopératives à la complémentarité côtière-intérieure, et pour finir à l'exploration quasi infinie des nouveaux services collectifs à

satisfaire, le travail ne manque pas. Cette réflexion globale menée par Hemen trouve sa concrétisation au plus près du terrain. Preuve en est le dynamisme des CLEFE dont vous trouverez des échos dans ce numéro. Vous verrez également notre contribution au Contrat Territorial 2014-2020 au travers de la valorisation du Domaine de Garro et du développement de l'hydroélectricité en Iparaldea. Pour finir la création d'un groupe de réflexion qui touche un thème d'actualité de la Silver Economy.

Bonne lecture

Beñat JAUREGUY

Gogoeta talde baten sortzea

Nous envisageons un groupe de réflexion et de créativité autour des questions suivantes :

■ Quelles solutions alternatives pouvons-nous inventer collectivement :

- face à la solitude mal vécue par beaucoup de personnes célibataires, veuves, divorcées, séparées, dépendantes (âgées ou handicapées)
- face aux actuelles maisons de retraite souvent déprimantes.
- et face à la multiplication des maisons individuelles dévoreuses d'espace et ne favorisant guère le lien social.

■ La coopérative de logement serait-elle la bonne formule pour ce nouveau mode de résidence qui reposerait sur les principes suivants :

- se situer à proximité d'une ville (à moins de 20 min en voiture) voire en ville.
- répondre à des normes écologiques exigeantes.
- comporter des appartements privatifs et des salles communes (buanderie, garage à vélos et voitures salle avec équipements audio-visuels, salon avec tables de jeux, cheminée...)
- Mutualisation de certains biens d'équipement ou de consommation.
- mixité générationnelle et entraide entre les jeunes et les moins jeunes.
- échange de savoirs et savoir-faire.
- gestion collective participative.
- dialogue interculturel (basque, français, espagnol et autres..)

■ Comment les collectivités territoriales pourraient-elles encourager et soutenir ce type d'habitat partagé ?

Autant d'idées à compléter et affiner avant de passer à une 2^e phase qui sera l'étude des conditions et du coût de leur concrétisation. Si vous êtes intéressé par cette réflexion, faites-le savoir à Hemen et envoyez vos réflexions. Dans un premier temps nous pourrions avoir des échanges via le site de Hemen.

Quelques sites à consulter pour enrichir nos débats (faites savoir si vous en connaissez d'autres) :

www.chenelet.org

www.habicoop.fr

www.la-croix.com

www.habitatgroupe.org

www.bourgogne-sante-services.com

Préparation de la contribution au Contrat Pays Basque 2014 - 2020 PROPOSITION D'ACTION

Atelier 5 : Transition écologique et énergétique

Titre de l'action : DEVELOPPEMENT DE L'HYDROELECTRICITE, ENERGIE RENOUVELABLE DE PROXIMITE, NON POLLUANTE, REGULIERE ET CONSTANTE EN PAYS BASQUE dans le cadre des articles L210-1 et L211-1-5 du code de l'environnement et de l'article L511-9 du code de l'énergie

Description : Pour créer un contexte favorable à l'éclosion de projets de développement de l'hydroélectricité.

■ Obtenir la suppression du classement en liste 1 des cours d'eau présentant un potentiel hydroélectrique

■ Obtenir la simplification des instructions administratives des projets de microcentrales

■ Encourager les augmentations de puissances des installations existantes disposant d'un potentiel de production à développer, par abaissement du débit réservé jusqu'au débit minimum légal, et/ou augmentation de la hauteur de chute de leurs installations, telles que prévues par la loi POPE n° 2005-781 du 13 juillet 2005.

■ Mettre en place un fonds spécifique pour l'accompagnement financier des propriétaires de moulins et d'ouvrages hydrauliques, intéressés par l'équipement de leurs sites en microcentrales hydroélectriques, et encadrés par l'association IBAI-ERREKAK :

— Soutien financier (50 % du coût) à la réalisation des études de faisabilité des projets ainsi que des mesures (hauteur de chute, débit moyen...) préalables.

— Octroi d'une subvention de 50 % de la dépense d'investissement lorsque la non conformité de l'ouvrage sera mesurée et prouvée, comme l'a rappelé la décision du Tribunal Administratif de Pau, le 19 février 2013. Une expertise doit établir la disparition de la continuité écologique du fait du seuil, et donc la nécessité de réaliser des équipements pour son rétablissement.

■ Maîtrise d'ouvrage : Association IBAI-ERREKAK en partenariat avec UPEA et SDOHE

■ A quel(s) enjeu(x) répond l'action ?

— se substituer aux énergies polluantes par la production d'énergie renouvelable en utilisant le cycle naturel des précipitations.

— aider les Communes à devenir Communes à « énergie positive », en limitant les transports et importations d'énergie (création d'une micro — autonomie énergétique) et en diminuant les rejets de CO2 et de gaz à effet de serre.

— Créer des emplois locaux directs et induits, et contribuer au maintien d'une population active en milieu rural

— Valoriser le patrimoine historique et culturel des moulins et des sites miniers industriels présents sur plusieurs bassins versants.

— Maintenir les plans d'eau créés par les retenues permettant de développer des zones de pêche et présentant un intérêt touristique considérable.

— Favoriser la régulation des débits en aval au moment des crues et donc limiter les inondations.

— Soulager les cours d'eau des nombreux déchets que les dégrilleurs collectent.

— Contribuer aux budgets des Communes, Conseil Général, Etat, CCI, Agence de l'eau, Fédération de pêche, associations locales de pêche par le versement des nombreuses redevances

— Contribuer à une économie participative, profitable à tous, basée sur le partage intergénérationnel des expériences.

L'association HEMEN

et le CLEFE Emeki

Le CLEFE Emeki a vu le jour à Hendaye en juillet 2012. Il compte 20 donateurs, 17 femmes et 3 hommes. Pendant 12 mois, nous avons épargné afin de pouvoir aider des femmes désireuses de créer ou de développer une entreprise de proximité.

En décembre 2013, nous avons choisi :

■ d'encourager le projet de Josiane Burguete et Hannah Moncot de l'association Otoi, spécialisé dans l'habillement et accessoires pour adultes. Basé à Saint-Jean-de-Luz, zone Jalday, c'est plus qu'un magasin, un lieu de partage d'une cause commune : s'engager à consommer différemment.

Contact : 06 22 28 38 38 ou 06 29 30 77 19

■ de soutenir le projet d' Agnès Remoy. Cette coiffeuse s'est installée à Saint Pée sur Nivelle en avril 2013 avec un concept innovant : la coupe énergétique et la coloration végétale. Elle poursuit sa formation en coiffure énergétique sur Paris et fait partie de la neuvième promotion de l'institut Rémi Portrait, référence très connue dans ce milieu. La coupe énergétique est un véritable soin pratiqué en suivant les principes de la médecine chinoise. Elle permet de stimuler la circulation sanguine du cuir chevelu et ainsi de dynamiser la pousse du cheveu. La coloration végétale, plus naturelle, préserve la beauté et le naturel des cheveux.

Nous avons été séduits par le projet d'Agnès et par sa personnalité. Vous aussi, tentez l'expérience de cette approche différente de la coupe ou de la coloration des cheveux !

Prenez contact avec Agnès Remoy au 06 60 42 49 32 ou reaviv.com

Karrika Errota Alde - Parking derrière l'église à St Pée sur Nivelle

ARRADOI lekuko aurrezti taldea eta Elodie LISSAR

ARRADOI du izena da Garazi-Baigorriko emazteak enpresa sortzen diruz laguntzen dituen taldeak ; erdaraz C.L.E.FE. hizkietan laburtua, HEMEN Elkarateak bultzaturik sortuak diren beste egiturak bezalakoa.

Bi urte t'erdiz, 4 enpresa sortzen lagundu ditu Arradoi taldeak. Lehenbizikoak Garazin izan ziren ; azken enpresa aldiz Baigorri lagundua izan da ; Belexiko bidean, Tihistan bizi den Elodie Lissar-ena, hain xuxen.

Elodie Lissar andere gazteak moldatzen ditu joiak edo edergailu biziki untsa txukunduak, brontze urreztatuak, larruzko izpi xehe batzuz horniturik. Haren ekoizpenak bezalakorik ez da bertzerik, eta denak eskuz egiten ditu. Saltzeko ahal bezenbat parada atxemaiteko, ederlan erakusketa ainitzetan parte hartzen du ; hala nola apirilaren hastapenean Baionan iragan beharra denean.

Webgune bat ere muntatua du. Huna helbidea : www.nahaska.bigcartel.com.

Martxoaren 8an, emazteen egunakari, Elodie Lissar-ek Baigorriko trinketean bere ekoizpen bilduma aurkeztu dako 2013ko ekainean bere proiektua gauzatzeko diruaren parte bat prestatu zion Arradoi taldeari. Jinak ziren presuna guziak loriaturik gelditu dira ikusiz zertrebeziarekin eta eskulanaren gustuarekin egiten dituen edergailu pollit horiek.

Ondorioz, Arradoi-ko partzuerrek gomitatzen dituzte edergailuetaz interesatuak diren Baigorriar eta auzo herritarrak oro, urruneko saltegietara eroatera joaiteko orde, Elodie Lissar-ekin harremanetan sartzera.

Beren enpresa proiektua aurkeztu nahi luketen Garazi-Baigorriko emazteak, edo bestenaz CLEFE-an diru poxi bat ezarri nahi duten presunak (gizon edo emazte) harremanetan sartzeko ahal dira Arradoi taldea kudeatzen duen Marie-Michèle Esponde Duzunariztarrarekin.

Huna bi helbideak: idiartia@gmail.com — Tél.: 05 59 37 23 25

Préparation de la contribution au Contrat Pays Basque 2014 — 2020

PROPOSITION D'ACTION

Atelier : 2 ÉCONOMIE DE DEMAIN

Titre de l'action : VALORISATION DU DOMAINE DE GARRO

Description :

- Soutien et développement de la SCIC mise en place en 2011 : maraîchage bio, culture de céréales bio, expérimentation et formation en bio.
- Création d'une plate-forme de distribution de produits maraîchers bio locaux et plus largement de produits de l'agriculture paysanne locale, à destination des cantines scolaires, maisons de retraite, cliniques et hôpitaux locaux.
- Eco-restauration du château et de ses annexes :
 - Une annexe pourrait être dédiée à la mise en place d'une cuisine centrale afin de transformer les produits locaux et bio et de fournir les cantines des établissements cités plus haut.
 - Création dans le château de salles de réunion, de bureaux destinés aux divers organismes de développement autour de la bio, d'une salle de conférence et projection, de quelques chambres d'hôte, d'un restaurant gastronomique bio.
 - Valorisation de tout ce qui reste d'intéressant sur le plan architectural et historique pour développer le volet touristique de ce projet : même si la vocation de ce lieu est, comme le voulait celui qui l'a légué jadis à la ville de Bayonne, d'être un centre de production, de formation et d'expérimentation agricoles, cela n'empêche pas qu'il soit visité un ou deux jours par semaine.

Maîtrise d'ouvrage :

- Mairie de Mendionde

À quel (s) enjeu (x) répond l'action ?

- Développement d'une filière d'excellence, mise en œuvre d'une politique de marketing territorial (Garro, vitrine prestigieuse du bio et de l'agriculture paysanne en PB)

A quelle (s) orientation (s) répond l'action ?

- Un modèle de développement plus soutenable (bio et circuits courts), plus innovant (recherche, expérimentation en bio et en éco-restauration), plus solidaire (avec un grand projet dynamisant à l'intérieur du PB).